Biache @ctus

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

SEPTEMBRE 2022
N° 24

LE BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITE

Le mot du Maire

Chères Biachoises, Chers Biachois,

En juillet, l'**accueil de loisirs** a accueilli 216 enfants, âgés de 3 à 14 ans, à l'Espace Culture & Jeunesse (ECJ) pour les plus grands, et à l'école maternelle Charles Perrault pour les plus jeunes, sous la direction de Karine COMBLE et de Marianne SIBERNA.

En août, 125 enfants étaient inscrits à l'ECJ, sous la direction de Karine COMBLE et de Cindy COUSSIN.

De nombreuses activités et sorties ont été proposées et ont ravi nos têtes blondes, telles que Loisiparc, musée Archéos, école du cirque, accrobranche sans oublier les veillées.

Vous avez pu les suivre quotidiennement sur les pages communales Facebook « Biache animation » et « Biache ville sportive ».

Un grand merci aux 31 animatrices et animateurs pour avoir apporté bonheur et joie à nos enfants ainsi qu'à Laurent HURÉ, responsable du service des sports, qui a apporté son expérience et sa contribution en juillet.
Rendez-vous est pris pour 2023.

Après les vacances, se profilent les rentrées scolaires et associatives.
Nous avons à cœur de bien accueillir les quelques 430 enfants dans les écoles Charles Perrault et Jean de La Fontaine.

L'ensemble du Conseil municipal leur souhaite donc une **bonne rentrée**, en associant à leurs vœux Directrices et Enseignantes, sans oublier nos collégiens, lycéens et étudiants.

Je souhaite une bonne saison également à tous les bénévoles et adhérents qui œuvrent dans nos associations biachoises.

Dans l'attente de vous rencontrer.

Le Maire

Hervé NAGLIK

La vie des Biachois

- **Développement numérique**

Au titre de ses actions de prévention contre la fracture numérique, la Communauté de communes d'Osartis-Marquion reprend ses **permanences et ateliers thématiques** gratuits.

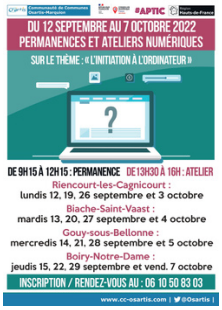

Animés par le conseiller numérique France Services d'Osartis-Marquion, Bruno POTIER, ils permettront d'acquérir l'autonomie nécessaire pour effectuer les démarches administratives en ligne.

Les journées se déroulent comme suit :

- Permanence de 9h15 à 12h15 – ouvert à tous
- Atelier "L'initiation à l'ordinateur" de 13h30 à 16h – limité à 7 participants
- Inscriptions et rendez-vous au 06.10.50.83.03

Dates des prochains rendez-vous sur Biache : mardis 13, 20, 27 septembre et 4 octobre.

Aînés

- **Notre doyenne, Mme LANCRY, a fêté ses 99 ans**

C'était le 1er août dernier. Alors, la municipalité, au travers de la commission « Aînés », a voulu marquer le coup et lui a offert une jolie plante.

Mme LANCRY, bien entourée de sa famille, a passé une très belle journée.

Nous lui donnons rendez-vous à l'année prochaine !

- **Minimum vieillesse**

Si vous êtes retraité, âgé de 65 ans ou plus, et que vos revenus sont inférieurs à 916,78 € par mois (pour une personne seule) ou à 1 423,31 € par mois (pour un couple), vous avez droit à l'**Allocation de Solidarité aux Personnes Agées** (ASPA, ex minimum vieillesse).
Demande d'allocation : demande-aspa.pdf (lassuranceretraite.fr)

Contacts :
- Site internet : www.lassuranceretraite.fr
- Téléphone : 3960

Sécurité

- **Opération Tranquillité vacances**

La Police Municipale a mis en place une opération "tranquillité vacances" pour les biachois qui se sont fait connaître en Mairie. Chaque jour, un agent s'est ainsi rendu aux domiciles des vacanciers pour vérifier extérieurement l'absence d'infraction.

Pour ce lancement, 40 logements ont ainsi été surveillés sur juillet et août. Cette opération, couronnée de succès, sera donc renouvelée l'année prochaine.

Urbanisme

- **Rappel : demandes d'autorisation d'urbanisme**

Gain de temps pour le pétitionnaire, nous vous rappelons que vous avez la possibilité de déposer vos demandes de certificat d'urbanisme sur la plateforme : https://osartis-marquion.geosphere.fr/guichet-unique.

Le service « Assistance aux Demandes d'Autorisation d'Urbanisme » vous accompagne dans la constitution de votre dossier en ligne (remplissage guidé des formulaires Cerfa, rappel des pièces justificatives à fournir) : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221

Avant vos travaux, n'hésitez pas à vous renseigner à la mairie qui reste votre interlocuteur privilégié en la matière.

Ecole et jeunesse

- **Accueil de loisirs**

De nombreuses photos ont été publiées quotidiennement par l'équipe d'animation sur la page Facebook https://www.facebook.com/Biache-Animation-339856857352430
En voici quelques-unes pour nos Biachois non abonnés à cette page qui pourront constater la diversité des activités proposées que les enfants ont grandement apprécié.

Ecole et jeunesse (suite)

- **Bons d'achat aux lycéens et étudiants**

Comme chaque année, la municipalité offrira aux **lycéens** biachois un **bon d'achat** de **50 €** à dépenser dans les commerces de la commune. Il leur suffit de se présenter en mairie, munis d'un certificat de scolarité, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

De même, une **bourse de 150 €** sera allouée aux **étudiants** biachois âgés de moins de 25 ans ayant effectué un seul redoublement ou un seul changement d'orientation pendant leur cursus d'enseignement supérieur. Ils devront retirer un dossier de demande de bourse en mairie à remettre dûment complété, pour décision d'attribution.

Nous rappelons aux parents des **collégiens** qui ne sont pas encore venus le retirer qu'un bon d'achat de **35 €** les attend en mairie (cf. Biache @ctus de juillet).

Vie économique locale

- **"Il était une fois notre beauté"**

Mélanie s'est installée comme esthéticienne dans les locaux de "Ongles en Aur", rue Edouard Herriot, en juin dernier.

Suite à une reconversion professionnelle, elle obtient son diplôme d'esthéticienne en juin 2021. Biachoise depuis 4 ans, elle cherchait à s'installer dans la commune. Chose faite puisqu'elle vient de s'associer avec Aurélie de "Ongles en Aur".
Mélanie prend soin de votre corps et vous propose différentes prestations telles que épilations, soins visages et corps, mises en beauté, mais également des soins dédiés spécifiquement aux visage et corps des enfants âgés de 6 à 12 ans.

Vous pouvez retrouver toutes les infos sur sa page Facebook :
https://www.facebook.com/profile.php?id=100063794265190
Sur rendez-vous au 07.82.20.81.90
Nous lui souhaitons une pleine réussite.

- **Coup de projecteur sur la société AD Gravure**

Un peu d'histoire. C'est M. DALLA MOTTA qui en août 2008 créa la société AD GRAVURE. Avec 15 ans d'expérience dans le domaine de l'industrie, il débute son activité dans son garage de 20 m2, et c'est en 2013 que l'entreprise s'agrandit et s'implante au cœur de Biache-Saint-Vaast dans un atelier de 350 m².
Aujourd'hui, AD GRAVURE ce sont 13 employés spécialisés qui œuvrent dans la gravure, l'impression numérique, le flocage, la broderie, la personnalisation de véhicule, la papeterie et le graphisme.

Depuis 2021, la société continue de se développer avec la refonte de la charte graphique, de travaux dans les locaux avec une présence forte sur les réseaux sociaux tel que Facebook, Instagram, LinkedIn, Tiktok, et Youtube.

A l'occasion de la mise en ligne de son tout nouveau site internet, AD GRAVURE organise un grand concours qui sera annoncé courant septembre sur la page Facebook AD GRAVURE où des places pour un célèbre parc d'attraction seront à gagner !!!

AD GRAVURE - 11A, rue Raymond Poincaré - 62118 Biache Saint Vaast – Tél. : 03.21.24.93.40 – Site internet : adgravure.fr

Animations

- **Feu d'artifice du 13 juillet**

Un public nombreux s'est à nouveau déplacé pour assister à notre feu d'artifice. D'un avis unanime, ce fut une belle réussite !

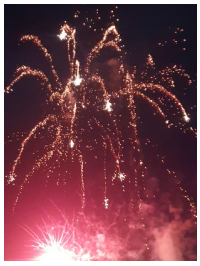

- **Voyages de l'été**

La municipalité a emmené les Biachois à la mer les samedi 2 juillet à Calais et samedi 6 août au Tréport. Le soleil fut au rendez-vous à la satisfaction de tous.
Un grand merci aux accompagnateurs de ces deux voyages, Loïc PODSIEDLIK (Conseiller municipal), Serge LOBRY (Conseiller municipal et Président du Comité des Fêtes) et Julien LALOUX (Adjoint animation commerces et artisans).
Pour le prochain voyage de fin d'année, suivez-nous sur notre page Facebook mairie.

- **Ducasse annuelle**

Notre grande ducasse se déroulera du 9 au 13 septembre, avec, en points d'orgue, **l'inauguration** du vendredi 9, à 18h30, avec notre géant Néandertus (départ du monument aux Morts), et le **feu d'artifice** traditionnel qui sera tiré le samedi 10, à 21h30, au parc de la Flânerie.

Nous vous attendons nombreux, comme d'habitude !

- **Agenda des communes**

N'hésitez pas à consulter l'agenda des communes d'Osartis-Marquion qui répertorie les animations et manifestations organisées sur le territoire de la communauté de communes : https://www.cc-osartis.com/agenda

Culture

- **Salon du savoir-faire**

La Municipalité organise son Salon du savoir-faire les **samedi 17 et dimanche 18 septembre** à la salle Jean Moulin (rue Gambetta).

De nombreux artisans d'art vous présenteront leurs œuvres : peintures, poteries, broderies, ... et également mosaïque, bois flotté, bijoux, produits régionaux, ...

Horaires d'ouverture au public : samedi de 14h à 18h et dimanche de 10h à 18h – entrée gratuite

- **Journées du Patrimoine**

A l'occasion des 39e journées du Patrimoine, la Municipalité, en partenariat avec l'association « Biache à travers l'étang », propose une découverte du patrimoine biachois.

Visites guidées de 14h à 16h et de 16h à 18h avec la présentation du crâne de l'Homme de Biache (gratuit, inscription en mairie) – Exposition à la Maison des Sociétés.

Associations

- **Communication de « Trinquise environnement »**

Le samedi 30 juillet dernier, le marais de Biache a offert son cadre bucolique et reposant à une première séance de Sylvothérapie, proposée par l'association.

Cette activité ancestrale, reconnue pour ses nombreux bénéfices pour le bien-être de l'organisme, consiste à entrer en relation avec les arbres et le milieu naturel dans le but de se relaxer, d'évacuer le stress, de se ressourcer.

La séance s'est déroulée dans un esprit de partage et d'écoute des idées et du ressenti de chacune et chacun des 10 participants. De l'avis unanime, cette première expérience riche en découvertes et en sensations mérite d'être renouvelée.
Cet atelier a été réalisé avec le soutien bienveillant de la Municipalité.

Pour tous renseignements, contacter Marianne au 03.21.58.85.56 ou Marcelin au 06.66.17.03.29

- **Harmonie : annulation de la pièce de théâtre**

L'Harmonie « La Renaissance » vous informe que la pièce de théâtre programmée le 8 octobre prochain **n'aura pas lieu**.

Les musiciens vous donnent donc rendez-vous aux prochaines manifestations musicales prévues en cette fin d'année !

Sports

- **Rentrée des associations sportives**

Les clubs sportifs biachois ont repris ou vont reprendre le chemin de l'entraînement pour cette saison 2022/2023. Voici les coordonnées de nos associations si vous souhaitez les contacter pour plus d'informations.

Aïkido Club de Biache aikidoclubdebiache@gmail.com
Biache Cyclotourisme et sa section V.T.T "Les Pédaleux" houriezjerome@yahoo.fr
Biache TT Tennis de Table biachett@outlook.com
Canoë-Kayak Biachois canoekayakbiachois@gmail.com
Gym Bien-être Biache gymbienetrebiache@gmail.com
Gym Jeunesse Biache biachegymjeunesse@outlook.com
Handball Biache Vallée de la Scarpe xrigaut@wanadoo.fr
Judo Ju Jitsu Taïso Biachois fauveauxjudo@laposte.net
La Balade Biachoise labaladebiachoise2008@gmail.com
La Boule Biachoise laboulebiachoise@laposte.net
US Biache Athlétisme emesseant@dbmail.com
US Biache Football biachestvaast.us.500902@lfhf.fr
US Biache Gym Féminine jmcgransard@orange.fr
USCB Union des sports de combat uscbiache62@gmail.com
Studio Calypso studiocalypso62@gmail.com

Le service des sports coordonne l'ensemble des activités sportives associatives et scolaires et propose des activités (marche, tennis, stage ados, ...) : service-sports@biachesaintvaast.fr

Sports (suite)

- **Stage ados**

La Municipalité a organisé du 21 au 26 août un stage sportif à destination des adolescents. L'idée était de leur faire découvrir une grande variété d'activités physiques, le tout dans une ambiance conviviale et ludique.

Au programme : airbad, tennis, paddle, canoë, VTT, laser game, babyfoot humain, bumball, chase tag, cardiogoal, kayak-polo, football, tennis de table, archery tag, Kung-Fu, escalade, ... Les jeunes ont ainsi pu découvrir les nouveaux terrains synthétiques de foot five.

Grand merci aux associations biachoises qui ont participé à l'encadrement : Amandine du CKB, les Pédaleux, ainsi que Sophie de Biache TT. Merci également à Antoine, l'intervenant kung-fu et surtout, merci les jeunes car l'ambiance était très sympathique. Près de 30 jeunes ont pu profiter de cette session.

Commémorations

- **Hommage aux ouvriers de la cimenterie tombés pour la France**

Ce 24 août, nous nous sommes rassemblés devant la stèle de la Cimenterie afin de préserver la mémoire des quatre ouvriers de l'usine tombés sous les balles allemandes dans la nuit du 24 au 25 août 1942. Il s'agit de Victor BRICE, François ACET, Arthur GROLEZ qui ont été fusillés sur leur lieu de travail et Laurent GUISLAIN est mort, un an après, des suites de son incarcération.

Hervé NAGLIK, Maire, était entouré des élus du Conseil municipal, de Michel HOUSAU, Maire Honoraire, des Présidents des associations patriotiques, Daniel VANDERKELEN, Président des Anciens Combattants, Fernand DEBAILLEUL, Président honoraire, Alfred MARIETTE, Président de la FNACA, des porte-drapeaux, du policier municipal.

Nous remercions chaleureusement les membres des familles des malheureuses victimes pour leur présence à cette cérémonie.
La lecture par M. Le Maire du récit des évènements de ce triste jour et le dépôt de gerbes furent suivis d'une minute de silence.

Environnement

- **Collecte solidaire de téléphones**

Le Symevad renouvelle l'opération « **je donne mon téléphone** » via Ecosystem (éco-organisme en charge du traitement et de la valorisation des déchets électriques et électroniques).

Objectifs de l'action : collecter les téléphones inutilisés qu'ils soient en bon état ou cassés. Grâce à ce don, Ecosystem offrira des centaines de mobiles reconditionnés au profit de personnes en difficulté.
Il vous suffit d'envoyer par voie postale les appareils que vous souhaitez donner. L'envoi est gratuit.
Toutes les instructions : https://www.jedonnemontelephone.fr/

Agenda du mois

- **Du 9 au 13 septembre :** grande ducasse
- **17 septembre et 18 septembre** : salon du savoir-faire - salle jean Moulin
- **18 septembre** : découverte du patrimoine biachois
- **25 septembre** : rando André Kwarta, organisée par la "Balade biachoise"
- **2 octobre** : marché traditionnel - Espace Culture & Jeunesse (face à la mairie)

Etat Civil

- **Noces de diamant**

Pierrette BEURON et **Arthur ROUSSEL** ont fêté leurs 60 ans de mariage le 11 août

- **Noces d'or**

Janine HERBAUT et **Jean-Kléber TRIFIRO**, ont fêté leurs 50 ans de mariage le 15 juillet

- **Pensées pour ceux qui nous ont quittés ainsi que leur famille**

Daniel FRIGARD, 69 ans, décédé le 18 juillet
Jean-Claude GUILLOT, 67 ans, décédé le 25 juillet
Jacqueline BERIGUETE née DENGREVILLE, 78 ans, décédée le 30 juillet

Bienvenue aux nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants dans la commune sont invités à se faire connaître en mairie afin d'obtenir les documents nécessaires à leur installation et de les inscrire sur les listes d'électeurs.
*Veuillez vous munir du **livret de famille**, d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile**.*
Sans oublier l'inscription des jeunes enfants à l'école maternelle.

Directeur de la publication : Hervé NAGLIK
Directrice de rédaction : Muriel BRONGNIART
Conception & réalisation : Laurent HURE
Impression : Comartois

http:// https://www.biache-saint-vaast.com/

biachesaintvaast